

#14 - mars 2009

# Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

## Cadre de vie

Maîtrise d'ouvrage déléguée  
Haut débit

» p.10

## Activités de pleine nature

» p.14



## A la rencontre de...

» p.16



## Initiative

Le rocher des fées

» p.18



## Panorama

» p.20

## Lumière sur... le budget 2009

» p.4



En ce début d'année, c'est une intercommunalité toujours plus active qui s'adresse à vous. Tout d'abord face à un environnement économique défavorable qui touche chacun d'entre nous, les familles comme les entreprises, les institutions publiques comme les sociétés privées. Votre communauté de communes a pris le parti de ne pas relâcher ses efforts, et de continuer à jouer un rôle moteur dans la vie de la Vallée de l'Hérault. Par son action, par la rigueur de son fonctionnement, par ses investissements dans les nombreux domaines de compétence qui sont les siens, c'est dans une dynamique positive que nous souhaitons accompagner notre territoire. Les leviers sur lesquels nous pouvons agir sont multiples : le soutien aux entreprises, la modernisation de la Vallée de l'Hérault, la gestion de l'habitat, les atouts touristiques exceptionnels, le soutien culturel et en particulier au réseau intercommunal des bibliothèques, ... Nous vous proposons notamment, à travers le dossier de ce numéro, de découvrir les détails du budget 2009, qui illustre bien les volontés de votre intercommunalité. La solidarité est donc à l'ordre du jour, l'occasion pour la Communauté de communes Vallée de l'Hérault de vous démontrer qu'elle est présente, plus que jamais, sur tous les fronts.

*Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault*

## Sommaire

» 3

### NOUVELLES

A vos agendas...  
Une nouvelle identité visuelle

» 4

### LUMIÈRE SUR

Le budget 2009...

» 8

### EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

### CADRE DE VIE

Haut débit en Vallée de l'Hérault  
Opération Grand Site

» 12

### HABITAT

Acquisition au Pouget

» 13

### AU QUOTIDIEN

Déchets : la Vallée en progrès  
Réseau des bibliothèques

» 14

### ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les chemins de St-Jacques  
Randonner malin  
Vélo en Coeur d'Hérault

» 16

### A LA RENCONTRE DE

Locataires des hôtels d'entreprises

» 18

### INITIATIVE

Le Rocher des fées à Vendémian

» 19

### PORTRAIT

Etienne Fajon

» 20

### PANORAMA

Le Roc des Deux Vierges

**Alentours n° 14 - Mars 2009 -**

Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 Parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Thibaut Vanlitsenburgh et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Photos** : Olivier Arsандаux, ImagoAdGraphicum, D.R -collection Musée de l'Histoire vivante - Montreuil - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Europrint, Sète - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

## Foire-Expo, Concours des vins, à vos agendas !

À l'approche du printemps, les grands événements de la vie de la Vallée de l'Hérault se rapprochent à grands pas. Ainsi, après les vins, qui seront mis à l'honneur avec le Concours des vins de la Vallée de l'Hérault aux mois d'avril et de mai, c'est l'ensemble du tissu économique, culturel et associatif qui vous accueillera, le temps du week-end festif d'A Vivre ! La Foire-Expo en Vallée de l'Hérault, les 13 et 14 juin à Gignac.

Découverte, émerveillement, rencontres improbables et surprenantes vous attendront au détour des allées du village de chapiteaux qui sera installé pour l'occasion, à l'espace cultu-



A Vivre ! La Foire-Expo en Vallée de l'Hérault ! A ne pas manquer !

rel et sportif de Gignac. Au travers des 4 espaces thématiques (éco construction, produits régionaux, tourisme et loisirs, maisons et jardins), les professionnels et associations présents vous apporteront un éclairage de leurs savoirs et savoir-faire. De nombreuses animations, pour petits et grands, égayeront un peu plus ce week-end déjà rempli de sensations et d'émotions. ■

### PARTICIPEZ !

Si vous souhaitez faire partie du jury ou participer au concours des vins en tant que producteur, ou si vous êtes un professionnel ou une association désirant exposer lors d'A Vivre ! La Foire-Expo en Vallée de l'Hérault, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Développement économique, en appelant au 04 67 57 04 50.

### EN BREF

#### Grandmercé !

Pour ce premier numéro de la nouvelle formule du magazine Alentours, nous tenons à remercier la classe de 3e cycle de la Calandreta la Garriga de Gignac et leur professeur M. Felip Joulie pour leur collaboration. Vous pourrez en effet relever au fil des pages certains éléments en occitan (intitulés de rubriques, résumé d'article) dont ils ont réalisés la traduction.

## Une nouvelle identité visuelle



Dans un souci de représenter au mieux la Vallée de l'Hérault et son dynamisme, un travail de refonte de la charte graphique de votre communauté de communes a été engagé en fin 2008. L'objectif est d'accentuer la cohé-

rence de la présence de votre intercommunalité sur le territoire et au dehors, à l'aide d'une déclinaison d'éléments distinctifs présents sur l'ensemble des publications et supports émanant de la collectivité.

Ce travail a ainsi donné lieu à un rafraîchissement des différents éléments identitaires de la communauté de communes, du logo à la papeterie, en passant par le magazine Alentours et la signalétique. Vous aurez ainsi la possibilité, au fil des jours, de découvrir le « nouveau visage » de votre intercommunalité, dont vous avez d'ores et déjà un aperçu avec la nouvelle formule du magazine. ■



## Le budget 2009

Le premier Conseil communautaire de l'année est systématiquement consacré au vote du budget de votre communauté de communes pour l'exercice à venir. Découvrez-en les grandes tendances pour 2009.



### Un contexte particulier

Comme l'actualité nous le démontre tous les jours, l'ensemble du pays est affecté par une situation économique délicate, qui a des répercussions sur chacune des structures, qu'elles soient privées ou publiques. Les collectivités locales, à l'image de votre communauté de communes, ne font pas exception à la règle, ce qui implique une vigilance particulière quant à la question budgétaire.

Aussi, dans ce contexte difficile, les élus de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ont pris le parti fort, lors de l'élaboration du

budget 2009, de maîtriser la section fonctionnement de façon à conserver un maximum de marges de manœuvre pour financer ses divers investissements. De cette manière, la collectivité remplit son objectif de ne pas augmenter les taux de fiscalité cette année.

Adopté en conseil communautaire le 26 janvier dernier, le budget prévisionnel 2009 s'élève à **32,9 millions d'euros**, dont **10,7 en fonctionnement** et **22,2 en investissement**. Celui-ci traduit bien la volonté des vos élus de poursuivre les efforts d'investissement pour soutenir la Vallée de l'Hérault face à la crise et maintenir plus que jamais les liens de solidarité qui unissent les 28 communes.

### Des dépenses maîtrisées

Au cours des dernières années, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a vu ses compétences s'élargir, par délégation des communes. L'accroissement des domaines définis d'intérêt communautaire a donc logiquement impliqué un certain nombre de dépenses supplémentaires afin d'assurer le fonctionnement des services nouvellement créés.

Malgré tout, le budget prévisionnel 2009 a été conçu pour stabiliser les dépenses de personnel et de structure. La légère augmentation des charges de fonctionnement (de 6,5 % par rapport à 2008) est essentiellement due aux emprunts contractés pour couvrir une partie des investissements engagés.

En 2009, les élus ont également souhaité que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault poursuive ses efforts d'accompagnement à l'initiative locale, en soutenant les acteurs locaux évoluant dans les domaines du développement économique (à hauteur de 299 512 euros), de l'action culturelle (à hauteur de 99 000 euros) et de l'environnement (à hauteur de 12 460 euros).

### Quelques repères

Dépense réelle de fonctionnement par habitant : 313,25 €

(moyenne 2008 des communautés de communes de même strate = 408 €)

Frais de personnel par habitant : 72,84 €

(moyenne 2008 des communautés de communes de même strate = 69 €)



### Quelques repères

Dépenses d'équipement brut par habitant (sans reste à réaliser 2008) : 420,26 € (moyenne 2008 des communautés de communes de même strate = 205 €)

### Un investissement stable

Dans le contexte particulier de crise, votre communauté de communes va, plus que jamais, poursuivre ses efforts d'investissement sur le territoire. C'est en effet en choisissant de maintenir le cap, et même d'adopter une posture offensive dans ce domaine, que votre intercommunalité compte participer à créer un réel effet d'entraînement sur l'économie locale.

Afin de soutenir le dynamisme de la Vallée de l'Hérault, la collectivité va particulièrement appuyer son action dans les domaines du développement économique (avec les parcs d'activités) et de l'habitat (par le développement de l'offre de logements sur le territoire), moteurs essentiels de l'activité dans son ensemble.

De manière globale, le niveau d'intervention prévu au budget s'élèvera à 16,6 millions d'euros (hors remboursement du capital de la dette). ■

## LES BUDGETS ANNEXES

Ceux-ci, établis pour certaines activités qui produisent des biens et services, s'ajoutent aux crédits d'investissement prévus au budget principal. Pluriannuels, ils prennent en compte à la fois des dépenses passées et d'autres à venir, disposant de leurs propres recettes et s'équilibrant individuellement.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault en compte 8 : un pour chacun des parcs d'activités du territoire et un pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

### Les budgets annexes de la communauté de communes

Création de parcs d'activités économiques : 23,4 millions d'euros

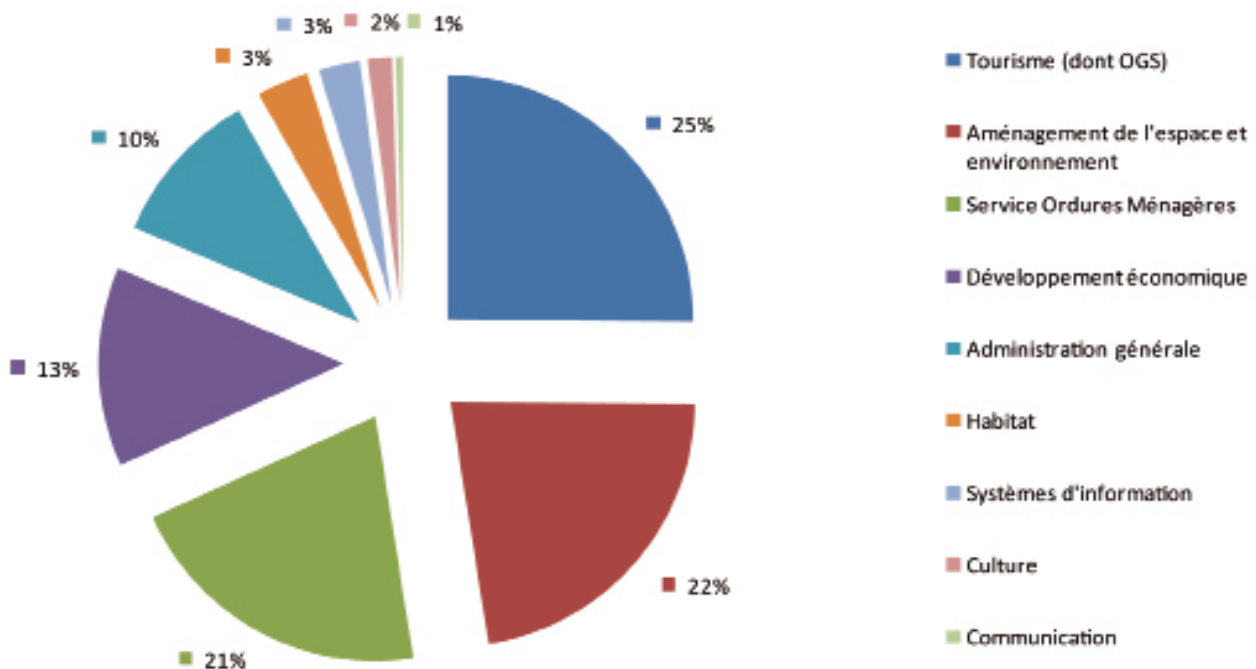
- Deux budgets sont sur le point d'être clôturés, celui du Domaine de Trois Fontaines au Pouget (215 569 euros), et du parc de Camalcé à Gignac (2 788 831 euros).

- A Aniane, le budget annexe consacré au parc d'activités des Treilles est en fin de réalisation

- Quatre autres seront réalisés sur 2009-2010 : la Garrigue à St-André-de-Sangonis, la Croix à Gignac, la Tour à Montarnaud et Emile Carles à St-Pargoire

SPANC : 143 786 euros

### Budget global de la communauté de communes : 32,9 millions d'euros (fonctionnement + investissement) exprimé en %



# Des actions ambitieuses

Avec un éventail important de compétences, votre communauté de communes intervient dans de nombreux domaines, notamment en termes d'investissements. Découvrez ici un aperçu des différents projets en cours et à venir, inscrits au budget 2009 de l'intercommunalité.



*Le centre urbain du Pouget en travaux*

## **Aménagement de l'espace**

Dans ce domaine, ce sont près de 5,5 millions d'euros qui ont été prévus pour le financement des nombreuses opérations engagées. En intervenant auprès des communes du territoire, ces investissements vont permettre d'aménager, requalifier, sécuriser et équiper les centres urbains dans une dynamique de modernisation de la Vallée de l'Hérault.

Ces crédits concerneront les requalifications des traverses des communes de Vendémian, Argelliers et Jonquières. La sécurisation de la RD27 à la Boissière, ainsi que l'aménagement de la rue et du plan de l'église à St-Jean-de-Fos seront également pris en compte.

## **Environnement et patrimoine**

Contribuer à la qualité du cadre de vie des habitants du territoire fait partie des missions de la communauté de communes. Dans cette optique, 700 000 euros ont été engagés dans divers projets d'envergure :

- des espaces naturels sensibles tels que les berges de l'Hérault à Bêlarga et le Rocher des vierges à St-Saturnin-de-Lucian vont être aménagés
- un espace VTT, un site d'escalade et des circuits de petite randonnée vont venir agrémenter l'offre de loisirs de plein air
- le patrimoine bâti, non protégé et public, fera l'objet d'un plan de restauration (1ère tranche)



*Des actions conjuguées pour protéger et mettre en valeur notre territoire*

## **Opération Grand Site**

Projet phare pour la Vallée de l'Hérault, l'OGS va bénéficier en 2009 d'une nouvelle impulsion. Les investissements engagés, de l'ordre de 4,5 millions d'euros, permettront de valoriser et protéger cet ensemble touristique d'exception.

Outre l'aménagement des abords du pont du Diable qui touche à sa fin, le pont en lui-même va être restauré et le périmètre de l'opération sera étudié dans le cadre d'un plan de circulation et de stationnement.

Afin de compléter un peu plus le dispositif, une Maison de la Poterie sera créée sur la commune de St-Jean-de-Fos.



*La maison du grand site presque achevée*



Accompagner l'offre de logements

### Habitat

Anticiper, programmer et accompagner l'offre de logements sur la Vallée de l'Hérault fait partie des compétences primordiales de la communauté de communes. C'est pourquoi le budget 2009 consacrera 800 000 euros aux projets développés dans ce domaine, aussi bien en faveur du Programme Local de l'Habitat, que pour la réalisation de réserves foncières ou la réhabilitation de logements communaux.

### Développement économique

Fer de lance de l'action communautaire, l'intervention de la collectivité vise à soutenir, accompagner et promouvoir l'économie locale, notamment dans un contexte difficile que représente la crise traversée actuellement.

L'effort sera donc appuyé, avec près 3,4 millions d'euros (hors budgets annexes) consacrés à des actions significatives : requalification de parcs d'activités économiques (la Garrigue à St-André-de-Sangonis, les Armillières à Gignac), création à venir d'un parc multi-activités, subventions d'équipement aux communes, réserves foncières, ...



Le parc d'activités «La Garrigue» bientôt requalifié



Une gestion des déchets de qualité

### Service Ordures Ménagères (SOM)

L'accroissement de la population en Vallée de l'Hérault, l'importance d'un tri sélectif efficace pour l'environnement, et la propreté durable de notre territoire sont autant de raisons qui poussent à assurer une gestion performante des déchets.

En vue d'acquérir du nouveau matériel, de nouveaux véhicules et containers, ainsi que de réaliser la construction d'un nouveau bâtiment technique, 2,8 millions d'euros seront attribués au SOM pour l'année 2009.

### Systèmes d'information

Disposer d'outils d'analyses efficaces est aujourd'hui indispensable pour anticiper sur les enjeux d'évolution d'un territoire. Votre communauté de communes va ainsi consacrer près de 500 000 euros au développement d'outils de gestion et d'analyse de l'espace.

Cela consistera notamment à procéder à l'achat de matériel et logiciel pour la collectivité et les communes, à numériser les réseaux d'eau potable et d'assainissement, et d'autre part à contribuer à la mise en place du haut-débit sur le territoire.



Développer des outils pour anticiper l'évolution du territoire



Un réseau innovant en Vallée de l'Hérault

### Lecture publique

La Vallée de l'Hérault s'est dotée d'un réseau intercommunal de bibliothèques innovant. Avec 15 bibliothèques reliées, la communauté de communes va poursuivre ses efforts de mise en réseau, d'informatisation et d'animation du dispositif.

200 000 euros seront donc destinés à l'acquisition de documents et collections, et à l'informatisation de nouvelles bibliothèques.

# En direct du Conseil

En directe del conselh

Les délégués communautaires se sont réunis à trois reprises. Les principales délibérations :

## Conseil du 06/10/2008

### Maitrise d'ouvrage déléguée Sécurisation de la RD27 à l'entrée de La Boissière



La commune de La Boissière a sollicité la communauté de communes, en avril 2008, pour la sécurisation d'une partie de la voirie de la commune, l'entrée de la RD27. Le projet prévoit la sécurisation de la traverse, la création d'aménagements permettant de réduire la vitesse des automobilistes, et la réalisation de trottoirs et de franchissements piétonniers. Dans le même temps, le réseau électrique sera enfoui et un dispositif de gestion des eaux pluviales sera installé. Le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la prise en charge par la communauté de communes de la gestion technique, opérationnelle et financière du projet dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

### Activités de pleine nature Aménagement des abords de la Maison des Plos

La forêt domaniale de St-Guilhem-le-Désert est particulièrement appréciée pour la pratique des activités de pleine nature. La Maison des Plos est l'une des principales entrées de cet espace, avec près de 780 passages par mois. La requalification des abords de la Maison des Plos, incluse dans le schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature du Grand Site St-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault, prévoit divers aménagements : création d'une aire de stationne-

ment, installation de tables et bancs, de panneaux d'information touristique, réhabilitation du sentier botanique à proximité. La convention de partenariat entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'Office National des Forêts pour la concrétisation de l'opération a été validée par les élus du Conseil communautaire.

## Administration générale Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire

Conformément à la loi, un nouveau règlement doit être adopté après chaque renouvellement du Conseil communautaire. Celui-ci fixe diverses règles de fonctionnement de l'assemblée intercommunale : les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les conditions de consultation par les délégués, les projets de contrats ou de marchés, les règles de présentations et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales, les modalités d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins d'information de la communauté de communes. Le règlement présenté a été entériné par les membres du Conseil ■



## Conseil du 24/11/2008

### Environnement Massif de Seranne : convention de partenariat entre l'ASA de la Seranne et la communauté de communes

La Seranne est un massif forestier à forte sensibilité aux incendies (déjà touché par de grands incendies en 1973 et 1984). Avec la proximité du Grand Site St-Guilhem-le-Désert – Gorges de





l'Hérault, plusieurs enjeux incontournables sont à prendre en compte pour la préservation de cet espace, à l'image de la gestion des risques et des conflits d'usages, la prévention du patrimoine naturel ou encore le maintien de l'activité pastorale et agricole. Dans ce contexte, un projet d'« Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural » (OCAGER) va être mis à l'étude pour le redéploiement pastoral sur le massif. Pour mener à bien le projet et la réalisation des aménagements à venir, le Conseil communautaire a validé la convention de partenariat prévue entre la communauté de communes et l'ASA de la Seranne.

## Développement économique ZAC La Garrigue à St-André-de-Sangonis : convention relative au diagnostic d'archéologie préventive

Dans le cadre du projet d'extension de la ZAC La Garrigue à St-André-de-Sangonis, le Préfet a prescrit un diagnostic d'archéologie préventive, du fait des éléments de patrimoine potentiellement présents sur le périmètre. En effet, lors des sondages effectués avant la construction de l'autoroute A75, il est apparu une forte densité de ces éléments sur la commune. Les élus du Conseil communautaire ont validé la réalisation de ce diagnostic qui sera confiée à l'INRAP.

## Environnement Schéma prospectif de l'utilisation de la ressource en eau

Afin de répondre à la problématique de la gestion de l'eau en Vallée de l'Hérault, les élus ont exprimé la volonté d'établir un schéma de gestion de l'utilisation de la ressource pour anticiper sur sa préservation et le respect des milieux naturels (aériens et souterrains), en cohérence avec la législation en vigueur. Le Conseil a donc validé les demandes de subvention qui vont être effectuées pour le lancement du projet de définition de ce schéma ■

## Conseil du 22/12/2008

### Patrimoine Plan de restauration du patrimoine 1<sup>ère</sup> tranche de travaux

Suite à l'établissement d'un diagnostic du patrimoine bâti, non protégé et public sur le territoire, un plan de restauration de certains éléments a été établi. Ainsi la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a désigné un architecte, en mai 2008, pour la mise en œuvre d'un programme de restauration du patrimoine hydraulique et technique, proposant une première tranche de travaux en 2009 sur le pont Vieux à Arboras, le puits éolien à Bêlarga, et la fontaine laivoir du Courcourel à Puéchabon. Les élus du Conseil communautaire ont délibéré favorablement au lancement des demandes de subvention pour la réalisation de cette opération.



### Développement économique ZAC La Croix à Gignac : délégation de droits de préemption

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'extension de la ZAC La Croix à Gignac, des acquisitions foncières sont nécessaires aux aménagements projetés (voiries, espaces publics, espace commercial et résidentiel locatif). Le Conseil a donc délibéré en faveur de la délégation à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault par la commune de Gignac du droit de préemption urbain de cette dernière, ainsi que de son droit de préemption des espaces naturels sensibles. Les parcelles concernées vont ainsi pouvoir être acquises par la communauté de communes pour la poursuite du projet ■

## POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) (Rubrique Démocratie locale) »

# Cadre de vie

Encastre de vida

## Maîtrise d'ouvrage déléguée : au plus près des communes

Au titre de sa compétence dans le domaine de l'aménagement de l'espace et de la mise en valeur des centres urbains, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault intervient régulièrement auprès des communes du territoire pour accompagner leurs projets de requalification urbaine.

### C'est en cours

*La place du Griffon et la Grand'rue Ste Catherine au Pouget*

Cette opération de travaux a démarré au mois d'octobre 2008. Les premiers aménagements consistent à mettre en œuvre un réseau enterré de récupération des eaux pluviales et de remplacer l'ensemble du réseau d'amenée de l'eau potable sur la totalité de l'emprise de l'opération. Cette première phase, en cours de finalisation, sera suivie par la requalification de l'ensemble de l'espace public : création d'espaces trottoirs accessibles



La communauté de comm

pour tous avec un revêtement en béton désactivé, mise en place de plateaux traversants afin de sécuriser les traversées piétonnes, organisation du stationnement. La fin des travaux est envisagée pour le printemps 2009.


### A l'étude

*Requalification de la place de la Mairie et de l'avenue de la Calade à Vendémian*

Cette étude, démarrée au mois de mars 2008, consiste à envisager la requalification des différents espaces publics, en organisant le stationnement, en mettant en valeur les bâtiments les plus

## La vallée à l'heure du haut débit

Selon l'échéance fixée à l'origine du projet, Num'Hérault (opération du Conseil Général qui vise une couverture internet haut débit à l'ensemble du territoire) est en bonne voie.

 Au regard des dernières avancées, c'est l'ensemble des 28 communes de la Vallée de l'Hérault qui devrait avoir accès au haut débit d'ici fin 2009. Alors qu'à

l'origine c'est la technologie Wimax qui avait été envisagée, les services du département se sont finalement orientés vers la solution hertzienne Hyperlan 5.4, garantissant une meilleure couverture du territoire en complément de l'ADSL.

La commune de St-Guilhem-le-Désert, enclavée du fait de sa situation géographique, nécessite un traitement particulier. Dans ce cas précis, la communauté de communes, par délibération du 24 novembre 2008, adhère au programme « NRA zone d'ombre » de France Télécom. Un

nouveau central téléphonique, permettant une connexion ADSL classique, sera construit sur la commune par la communauté. Cette solution, rendue possible par l'éligibilité de la commune aux critères de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postales), permettra d'après les études de desservir la totalité des habitants de St-Guilhem-le-Désert. Une mise en service de cet équipement est envisagée pour le deuxième semestre 2009. ■



Travaux au rendez-vous de la modernisation du territoire

## Le patrimoine à l'honneur

Suite à un travail de longue haleine d'inventaire du patrimoine bâti, non protégé et public sur les 28 communes de la Vallée de l'Hérault, votre communauté de communes va éditer un document présentant les éléments les plus remarquables qui ont pu être recensés. Qu'il s'agisse de patrimoine hydraulique, religieux, défensif ou artisanal, cette brochure vous offre un panorama de la richesse de notre territoire dans ce domaine.



La brochure à découvrir !

Pour avoir une information plus complète et découvrir ce document, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault. ■

remarquables et en assurant des continuités piétonnes. L'étude inclura également la réfection des différents réseaux (eau potable, eaux usées, eaux de pluie).

### Sécurisation de la Grand'rue de Jonquières

En partenariat avec les services du Conseil Général de l'Hérault et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, l'étude pour la réalisation du projet a commencé en février dernier, pour un démarrage des travaux envisagé au premier trimestre 2010.

### Requalification de l'entrée de la Boissière

Afin d'améliorer la sécurité de la traverse de la commune de la Boissière, et plus particulièrement un tronçon de la RD27, l'étude entamée envisagera des aménagements permettant la réduction de la vitesse des véhicules, la réalisation de trottoirs et de franchissements piétonniers. La gestion des eaux pluviales et l'enfouissement du réseau électrique seront également pris en compte.

### Requalification des rues et du plan de l'Eglise à St-Jean-de-Fos

Après plusieurs phases de requalifications au sein de la commune, inscrites à l'Opération Grand Site, les ruelles et impasses du Moustique, de la Roque et de l'Eglise figurent parmi les dernières à traiter pour finaliser le centre ancien. Réfection des traitements de surface et des réseaux d'eaux, d'électricité, d'éclairage et de téléphone seront au programme de cette étude.

### Les espaces naturels également mis en valeur

Protégés au titre d'espaces naturels d'intérêt communautaire, plusieurs éléments emblématiques du territoire vont également bénéficier d'un effort particulier :

- A Bélarga, afin de consolider les berges du fleuve Hérault, fragilisées au cours du temps, une opération de restauration a débuté en février, pour une durée estimée de 2 mois de travaux.
- A St-Saturnin-de-Lucian, une opération de protection et de mise en valeur du Rocher des Vierges va avoir lieu au printemps. ■

## Grand Site

### Le pont du Diable se prépare

Après plus d'un an et demi de travaux, le site pont du Diable sera prochainement accessible aux visiteurs, avec l'entrée en fonction de la totalité de ses nouveaux aménagements. Dès la fin du mois d'avril, vous pourrez ainsi découvrir la toute nouvelle maison du grand site, les aménagements paysagers, et l'ensemble du dispositif conçu pour mettre en valeur ce site d'exception, classé au titre du patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO (au titre des chemins de St-Jacques-de-Compostelle). Aussi, ne manquez pas de consulter le supplément Grand Site du magazine Alentours, que vous pourrez retrouver dès le printemps dans vos boîtes postales, et qui vous donnera une information complète sur le sujet.

“ Prenez date, le 9 mai sera l'occasion d'inaugurer l'ensemble des aménagements avec un spectacle son et lumière à ne pas manquer ! ”

# Acquisition pour habitat social au Pouget



La maison du Griffon au Pouget, prochainement réhabilitée

Dans le cadre de son règlement d'aides relatif au Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de communes Vallée de l'Hérault peut être sollicitée pour intervenir en appui des communes pour des projets d'acquisitions foncières à vocation de logement social. C'est dans ce contexte que la mairie du Pouget a exprimé sa volonté d'acquiescer la maison du Griffon.

et de valoriser ce patrimoine.

Ce projet prévoit la création de 5 logements locatifs sociaux. Pour réaliser ces aménagements, la commune pourra confier ce bâti à un bailleur social par bail emphytéotique (voir encadré). A travers cette acquisition, celle-ci mène une action foncière permettant de faire émerger une opération en adéquation avec les objectifs du PLH (diversification de l'habitat, mixité sociale, développement de l'offre locative sociale, qualité des espaces urbains...).

Afin de garantir l'équilibre financier de ce projet d'acquisition de foncier bâti à vocation de logement social, la communauté de communes participe, dans le cadre de son règlement d'aides, à hauteur de 50 % du prix du bâti pour l'acquisition, et apporte à la commune un appui technique pour la réalisation de l'opération. ■

## Lexique

### Bail emphytéotique

Pendant la durée d'un tel bail, en général une cinquantaine d'années, un organisme HLM gère les locations des logements qu'il a construits. Au terme du bail, la commune récupère terrains et bâtiments, et en gère les locations.

Cette maison, située à l'extrémité de la place du Griffon dans l'ancienne enceinte du village, présente une tour d'angle. Compte tenu de sa qualité architecturale et de sa situation en cœur urbain, il est apparu important à la commune de réhabiliter

## Réhabilitation de logements communaux

Dans le cadre de son PLH, la communauté de communes intervient auprès des communes pour les soutenir dans leurs opérations de réhabilitation des logements communaux, souvent situés en centre ancien des villages. Cet appui correspond à une intervention dans plusieurs domaines : aide au montage du projet, montage financier, aide à la demande de prêts auprès de la caisse des dépôts et consignations, et de subventions. La communauté prend également à son compte le financement de la maîtrise d'œuvre (architecte).

3 projets sont en cours en Vallée de l'Hérault :  
- Réhabilitation de 4 logements en cœur de village à Puéchabon : la commune est en phase de dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts, de même que pour la commune de St-Guiraud

- La commune de Jonquières souhaite réhabiliter un logement communal, l'opération est en attente de la remise de l'avant-projet de l'architecte. ■

## Permanence

### L'ADIL vous reçoit à Camalcé

L'ADIL 34 assure des demi-journées d'information et de conseil gratuit sur les questions juridiques, fiscales et financières relatives au logement, le 1er et 3e mercredi de chaque mois de 14h à 17h, dans les locaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, au parc d'activités de Camalcé à Gignac.

Plus de renseignements au 04 67 555 532

## Les bibliothèques à l'heure du réseau

Le réseau intercommunal des bibliothèques, qui vise à mettre en commun et rendre accessible les collections des bibliothèques de la Vallée de l'Hérault, va de nouveau bénéficier d'un nouvel effort d'informatisation.

Fin mars 2009, ce sont 4 nouvelles bibliothèques qui vont intégrer le réseau informatisé. Les communes de la Boissière, Jonquières, Bélarga et St-Bauzille-de-le-Sylve s'ajouteront aux 11 bibliothèques déjà concernées par ce service novateur. Ainsi, grâce à un apport de près de 12 000 documents issus de ces 4 collections, le fond documentaire intercommunal s'élèvera bientôt à près de 92 000 références accessibles via le système de réservation informatique.

Chacune des ces bibliothèques bénéficiera également d'un effort d'équipement en matériel informatique et se verra attribuer un poste professionnel et des postes multimédias publics.

Passé un premier temps de formation des personnels au logiciel documentaire, les lecteurs de ces



Le multimédia à la portée de tous à Vendémian

bibliothèques auront accès, à l'aide de leur carte de lecteur, aux services proposés par le réseau à partir de la mi-avril :

- accès au catalogue collectif
- réservation de documents (dont CD et DVD) disponibles dans les autres bibliothèques
- utilisation des postes multimédia (internet, suite bureautique)

Pour plus d'information et connaître les tarifs d'abonnement :

[www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique](http://www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique) ■



Une collecte efficace sur le territoire

A l'heure du bilan de l'année 2008, les nouvelles du tri sélectif sont une fois encore encourageantes. Malgré l'augmentation régulière de la population en Vallée de l'Hérault, les tonnages de déchets résiduels collectés sont à nouveau en baisse pour cette année

## Déchets : la Vallée en progrès !

écoulée, marque d'une prise de conscience collective des habitants du territoire des enjeux d'un tri efficace.

Plus concrètement, les efforts de chacun ont permis de réduire chaque année les déchets enfouis, et donc d'accorder une part plus importante au recyclage. En 2008, ce sont donc plus de 35 tonnes de déchets résiduels de moins qui ont été collectés, soit l'équivalent de 7 élé-

phants !

Mais bien sûr, s'il y a de quoi se féliciter de ce bilan, l'enjeu de la préservation de notre environnement et de nos ressources est trop important pour baisser les bras et se reposer sur nos acquis. Aussi, chacun de nous doit poursuivre sur cet élan et continuer à agir, à son échelle, pour faire en sorte que ce territoire s'inscrive dans une dynamique respectueuse et durable. ■

# Activités de pleine nature

Activitats de plena natura



Des chemins chargés d'histoire qui jalonnent notre territoire

## Quand la randonnée suit les voies de l'histoire...

### +d'info

Pour accéder à l'offre de circuits de randonnée en Vallée de l'Hérault, ou découvrir le patrimoine de nos villages :

Office de Tourisme Intercommunal  
3, parc d'activité de Camalcé à GIGNAC  
Tél. 04 67 57 58 83  
[www.saintguilhem-valleehernaut.fr](http://www.saintguilhem-valleehernaut.fr)

Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle constituent un vaste réseau européen de voies de pèlerinage, conduisant aux reliques de l'apôtre St Jacques, à Santiago de Compostella, en Espagne. Ces voies ont été empruntées par d'innombrables pèlerins depuis le XIIe siècle. Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle ont été déclarés « itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe en 1987.

La France a toujours rassemblé les pèlerins venus de toute l'Europe sur quatre voies principales :

- la voie de Paris ou Tours, pour les pèlerins des îles britanniques ou de l'Europe flamande
- la voie de Vezelay, pour ceux qui venaient d'Allemagne
- la voie du Puy-en-Velay, pour ceux qui venaient d'Allemagne ou de Suisse
- la Voie d'Arles, pour ceux qui venaient d'Italie, de Croatie, de Balkans ou de Jérusalem.

Ces voies sont aujourd'hui des itinéraires de

Grande Randonnée (GR), balisés et entretenus.

La Vallée de l'Hérault est traversée par la voie d'Arles, qui accueille chaque année un nombre croissant de randonneurs. Le village de St-Guilhem-le-Désert est une étape incontournable sur cet itinéraire. C'est d'ailleurs au titre des chemins de St-Jacques-de-Compostelle qu'ont été classés au patrimoine mondial de l'Humanité l'abbaye de Gellone et le pont du Diable. Si la Vallée de l'Hérault n'est qu'un maillon de la longue chaîne qui mène à St-Jacques-de-Compostelle, les communes traversées, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) se sont associés pour améliorer l'accueil des pèlerins sur ce territoire.

Le projet a plusieurs objectifs :

- améliorer la sécurité en évitant les routes,
- renforcer la signalétique sur l'itinéraire,
- accentuer l'intérêt touristique en faisant découvrir les espaces naturels et le patrimoine local,
- faciliter l'organisation en permettant aux pèlerins de se ravitailler ou de trouver un hébergement.

Pour toutes ces raisons, le GR 653 sera modifié sur plusieurs portions. Vous aurez peut être l'occasion de croiser les équipes d'aménageurs-baliseurs bénévoles du CDRP, travaillant sur son aménagement au cours des prochains mois. ■

## DIX RÉFLEXES POUR RANDONNER MALIN !

A pieds, à VTT ou à cheval, la Vallée de l'Hérault offre un cadre exceptionnel pour randonner au grand air.

Pour votre sécurité, le respect de l'environnement, du territoire et de ses usages, nous vous proposons dix conseils pour randonner malin :

- Ne partez jamais sans eau, ravitaillement, trousse de premiers soins et matériel de réparation
- Vététistes et cavaliers, le port du casque est recommandé, pour les autres,

un chapeau sera le bienvenu.

- Évitez de partir seul. Si vous partez seul, indiquez votre itinéraire à votre entourage.
- Choisissez un circuit adapté à votre expérience, et respectez le sens des itinéraires.
- Ralentissez et soyez courtois lorsque vous croisez d'autres randonneurs, ou des chasseurs.
- Si vous croisez une zone de battues, informez-vous auprès du premier

chasseur posté : un itinéraire de déviation pourra vous être conseillé pour votre sécurité.

- Respectez les propriétés privées et les zones de culture.
- Pensez aux troupeaux : refermez les barrières après votre passage.
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, de fruits et de champignons.
- Emportez avec vous vos détritres. Soyez discrets et respectueux de l'environnement.

## Vélo en Cœur d'Hérault

11<sup>e</sup> cycloportive  
« Roger Pigeon »

Le Comité Départemental de Cyclisme, Hérault Sport, la ville de Gignac, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et les associations locales, sans qui cet événement n'existerait pas, ont travaillé ensemble pour organiser cet événement majeur du cyclisme dans l'Hérault, le samedi 4 et le dimanche 5 avril 2009 à Gignac.

Epreuves sportives et animations gratuites ouvertes à tous se succéderont tout au long du week-end.

Cette manifestation est placée sous le signe du développement durable. La cycloportive « Roger Pigeon » fait ainsi partie du Trophée Sud Eco Tour, mis en place par l'association Sud Vélo, qui s'engage à suivre les règles de bonne pratique en matière de respect de l'environnement.



## AVIS AUX GOURMANDS !

Les plus gourmands participeront à la randonnée VTT/VTC 'Vignoble et patrimoine'. Cette boucle de quinze kilomètres entre Gignac et Aniane, animée par des guides de l'Office de Tourisme Intercommunal, vous conduira à la découverte du patrimoine local et de caveaux d'exception, partenaires de l'évènement : le Mas de Dumas Gassac, le château Capion et le Domaine de Rieussec. (Animation gratuite, sur inscription uniquement, renseignements à l'OTI St-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault).

**Pour plus de renseignements :**  
- Comité départemental de Cyclisme de l'Hérault : 04 67 41 78 00  
- Hérault Sport : 04 67 54 82 00 – [www.heraultsport.fr](http://www.heraultsport.fr)

- Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault : 04 67 57 58 83 - [www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr)

## Au programme...

### Samedi 4 avril

**13h :** ouverture au public du village et des puces cyclistes - retrait des dossards et des badges électroniques de la 11<sup>e</sup> édition de la Cycloportive Roger Pigeon

**13h30 :** départs des courses cyclistes des catégories «écoles de cyclisme» et minimes-cadets

**De 13h30 à 14h15 :** départs de la rando VTT-VTC vignoble-patrimoine (à partir de 10 ans)

**15h :** show trial

**17h30 :** show trial

**De 17h30 à 19h :** dégustation et découverte des produits du terroir de la Vallée de l'Hérault

**Tout l'après-midi :** village et exposants, bike park pour les jeunes, restauration rapide

### Dimanche 5 avril

**8h30 :** départ cyclo-sportive (parcours 87 km)

**De 9h à 9h15 :** départs de la 11<sup>e</sup> édition de la «Cycloportive Roger Pigeon» (parcours 146 km)

**10h :** ouverture du village et des puces cyclistes au grand public

**11h30 :** show trial

**15h30 :** show trial

**16h :** remise des prix et fermeture des puces cyclistes et du village

**Toute la journée :** village et exposants, dégustation et découverte des produits du terroir, bike park pour les jeunes, restauration rapide

# A la rencontre de...

Al rescontre de...

## Nouveaux locataires des hôtels d'entreprises

Au sein des hôtels d'entreprises de la Vallée de l'Hérault, deux nouvelles entreprises ont fait leur apparition dans le paysage économique : le Centre de sophrologie de la Vallée de l'Hérault (Parc d'activités de Camalcé à Gignac) et Charpente & CO (Parc d'activités de Trois Fontaines au Pouget), entreprise du domaine de l'éco construction. Nous avons rencontré pour vous leurs dirigeants respectifs, La Siong et Maxime Baldy...



Le nouvel hôtel d'entreprises du parc d'activités de Trois Fontaines au Pouget

### Comment avez-vous trouvé votre local en hôtel d'entreprises ?

**La Siong** : C'était un peu par hasard, j'ai su qu'un local se libérait juste au moment où je créais mon activité. Je ne pouvais pas trouver mieux, avec cette initiative d'aide aux jeunes entreprises.

**Maxime Baldy** : C'est un coup de chance, avec mon épouse, qui est cogérante de l'entreprise, nous avons vu dans le magazine Alentours que la construction du bâtiment était presque achevée.

Nous avons cherché pendant près de 6 mois, c'est dur de trouver un atelier correct dans la région.

«**Je ne pouvais pas trouver mieux**»

### Pourquoi avoir choisi la Vallée de l'Hérault pour votre implantation ?

**MB** : Etant originaires de Montpellier, l'arrière-pays a toujours été notre terrain de prédilection, nous avons vraiment à cœur d'être ici. C'était un choix non seulement pour le cadre mais aussi pour la situation géographique, avec l'axe de l'A75 et la proximité de Pézenas.

**LS** : Comme je suis issue du territoire, j'ai pu remarquer que Gignac était un carrefour au sein de la Vallée de l'Hérault, il n'y a rien à envier aux grandes villes. A Montpellier j'aurais pu être perdue parmi les nombreux autres professionnels.

### Rencontre avec Sylvain Pagès, du service Développement économique de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

#### Quel est le but des hôtels d'entreprise ?

Face à la pression foncière en Vallée de l'Hérault, les entreprises peinent à trouver des locaux adaptés, d'autant plus les jeunes entreprises. Constatant cela, la communauté de communes a bâti un premier hôtel d'entreprises au parc d'activités de Camalcé à Gignac, et un autre récemment au Pouget, au parc d'activités du Domaine de Trois Fontaines. Des locaux sont d'ailleurs disponibles à Gignac (1 local sur la thématique d'activités médicales, paramédicales ou de services) et au Pouget (2 locaux de 177 et 273 m<sup>2</sup> sur les thématiques agricoles, agroalimentaires ou artisanat lié à l'habitat ou à la production).

#### Quelles en sont les principales conditions ?

Les entreprises doivent avoir moins de 3 ans d'existence. Le bail est à durée déterminée (24 mois à Gignac et 36 mois au Pouget) et non renouvelable, avec des loyers modérés et progressifs permettant aux entreprises de développer leur activité. Un accompagnement est proposé par les partenaires de la communauté de communes : Maison des entreprises, CCI, Chambre des métiers... ■

Pour davantage de renseignements sur les hôtels d'entreprises, vous pouvez contacter le service développement économique au 04 67 57 04 50, ou vous rendre sur le site internet de la communauté de communes : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)





és du Domaine

## QUESTION AUX ÉLUS

*Un an après votre entrée en fonction au conseil communautaire, quelle est votre vision de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ?*

■ **Claude Bonnafous, maire d'Aniane :**

C'est une structure indispensable à la bonne gestion des communes, qui permet une mutualisation incomparable et une vision à l'échelle communautaire. Il faut se serrer les coudes, aucune commune ne peut agir seule. Mais la communauté reste indispensable à la prospective et à une bonne vision du territoire.



■ **Agnès Constant, maire de St-Pargoire :**

Ma vision de l'institution est tout à fait positive. On se rend mieux compte de l'intérieur, c'est une prise de conscience du besoin d'agir ensemble. Les compétences prises sont essentielles, et l'équipe est excellente. La communauté de communes défend très bien le territoire dans des domaines comme le tourisme, le développement économique, ... On sous-estime trop souvent l'outil à disposition.



■ **Michel Saintpierre, maire d'Aumelas :**

En tant que nouveau maire, encore en « apprentissage », la communauté de communes m'amène beaucoup. Cela permet de côtoyer des élus d'expérience, et d'échanger sur les manières d'agir, c'est mieux que d'être isolé chacun dans son coin, cela rend plus efficace. Et aujourd'hui c'est une nécessité de vivre avec la communauté de communes, et de la faire vivre, de manière à ce que chaque commune puisse en retirer les aspects positifs. De plus l'ambiance est très bonne entre les élus, constructive. De façon générale le bilan est très positif.



■ **Bernard Douysset, maire de St-André-de-Sangonis :**

L'arrivée inattendue et presque délicate des nouveaux représentants de St-André au sein de la communauté de communes a rapidement fait place à une complète et franche collaboration avec tous les élus et les services de la CCVH. Aujourd'hui, les projets communautaires sont largement connus par tous les St-Andréens, citoyens et acteurs économiques. Il est clair que l'union fait la force : la construction de notre territoire avance vite et doit beaucoup à la structure et aux compétences communautaires ainsi qu'à la responsabilité collective des élus siégeant au Conseil.



*Que représente l'opportunité d'un hôtel d'entreprises pour vous ?*

**LS :** Ca fait vraiment plaisir de voir que la communauté de communes agit, on ne se sent pas oublié. Le particulier a lui aussi droit à un coup de main, et pas uniquement les grandes enseignes. Par contre c'est dommage de ne pas pouvoir renouveler le bail à son terme, je serais bien restée ! Mais c'est le principe, et ce sera un plaisir de laisser cette chance à d'autres.

**MB :** A l'origine nous ne cherchions pas forcément un atelier dans un hôtel d'entreprises, mais du coup cela correspondait tout à fait à nos prix. Mais c'est vrai que c'est important d'aider les entreprises naissantes, et surtout en permettant de s'installer dans un local comme celui-là.

*Etes-vous satisfaits de vos locaux et de leur situation ?*

**MB :** De ce côté-là nous avons été ébahis en découvrant l'atelier. Tout est neuf et lumineux, les locaux sont pratiques et bien isolés. La hauteur de plafond est idéale aussi, cela permet de stocker en hauteur. Et le fait que le bâtiment soit moderne, en bois et conçu selon des principes d'éco-construction correspond parfaitement à l'image que l'on souhaite pour notre entreprise et ses activités. La proximité des autres entreprises du parc est intéressante aussi, nous sommes pour certains du même domaine, nous allons pouvoir nouer des contacts.

**LS :** Je suis très satisfaite. Les locaux sont très fonctionnels et l'architecture est moderne, c'est à

la fois accueillant et très professionnel. Et pour ce qui est de la situation, c'est l'idéal en quelque sorte. De nombreux professionnels sont installés sur le parc, ça crée une vraie dynamique. L'accès direct par la voie rapide est aussi un avantage, et le parking est important. ■

## Le Rocher des fées

### promenades et découverte

Chaque jour, des habitants de la Vallée de l'Hérault se démarquent par leur engagement dans des domaines ou des actions sortant de l'ordinaire. Afin d'encourager ces volontés atypiques, Alentours vous propose de découvrir, à travers chaque numéro, certaines initiatives mises en place à deux pas de chez vous. Rendez-vous au Rocher des fées...



Promenade découverte animée par David Ferrando

Au cœur de la garrigue, à Vendémian, se trouve un lieu ancré dans l'imaginaire collectif des habitants. Lieu-dit mythique, évoqué dans un poème datant de 1904, l'endroit est composé d'une falaise avec un petit abri sous roche. De nombreuses inscriptions témoignent de la tradition de promenade sur le site et de l'attachement des vendémianais à son égard.

La proximité de ce lieu, partie intégrante du patrimoine local, a donné à David et Céline Ferrando l'idée du nom de leur exploitation particulière. Cette idée de patrimoine, élément-clé de leur concept, leur a plu d'emblée. Ils ont ainsi créé, en 2006, leur lieu de découverte du patrimoine agricole, leur Rocher des fées.

Composée d'espaces de culture de petite taille, l'exploitation met à l'honneur la culture traditionnelle de variétés anciennes. Au gré des parcelles se distinguent vignes (raisins de table, variétés comme le chasselas ou le servant), oliviers, figuiers... « Ici

le but n'est pas d'avoir une grande exploitation, mais plutôt d'aller au bout des choses, de la transformation des produits, et de le partager avec nos visiteurs » nous dit David Ferrando. L'originalité se situe aussi à ce niveau, dans une transmission des savoirs et des savoir-faire. Régulièrement, des promenades thématiques sont organisées pour permettre à ceux qui le désirent de redécouvrir le patrimoine rural et agricole et les produits qui font leur richesse. Au gré de la balade, le visiteur retrouve un terroir chargé d'histoire, façonné au fil du temps par la nature et par l'homme. Selon les saisons, ces rendez-vous prennent différents aspects : promenade autour des oliviers, de la pierre sèche, le mois des salades, nature et agriculture, ...

Cette approche transversale, moment d'échange au carrefour du patrimoine local, culturel et environnemental a fait, depuis leur installation, le succès grandissant du Rocher des fées. ■

## St-André covoiture !

Depuis quelques temps, une grande nouveauté est apparue pour les internautes de St-André-de-Sangonis. Accessible depuis le site internet de la commune, un service de covoiturage, en partenariat avec la Roue verte, est mis à disposition des habitants. Par souci d'économie de carburant, ou encore pour le côté convivial ou par respect pour l'environnement, ce service est de plus en plus fréquemment utilisé

par les St-Andréens et St-Andréennes.

Grâce à un système de géolocalisation, retrouvez vos proches voisins qui effectuent le même trajet que vous, et contribuez un peu plus, à votre manière, à la sauvegarde de notre environnement.

Aussi n'hésitez plus, inscrivez-vous depuis le bas de page du site internet de la commune de St-André-de-Sangonis :

[www.ville-saintandredesangonis.fr](http://www.ville-saintandredesangonis.fr)

ou directement sur l'espace dédié au covoiturage :

[www.sangonis-covoiturage.net](http://www.sangonis-covoiturage.net)

Bonne route !

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Le samedi 25 avril : nature et agriculture : pipistrelle, cupidone, lycose... entre plaisir d'inventorier la diversité biologique et ménager de la place pour les bestioles amies, l'agriculteur est parfois aussi naturaliste.**

**RDV à 14h sur le terrain de Tambourin de Vendémian**

**A venir : cueillettes, cuisine sauvage et huile d'olive**

*Inscriptions gratuites mais indispensables  
Pour toute inscription ou renseignement,  
appelez David au 06 62 60 07 91*

## Etienne Fajon une idée citoyenne

Des hommes et des femmes, natifs de la Vallée de l'Hérault ou tout simplement de passage, ont marqué notre histoire et exercé une certaine influence sur leurs concitoyens et les générations qui leur ont succédé. A l'entour vous propose donc de découvrir l'itinéraire de l'une de ces « figures » qui ont marqué leur époque, Etienne Fajon.



Etienne Fajon (au centre) à la conférence nationale du PCF en 1953

C'est au sein de la plus petite commune du département (par sa superficie) qu'Etienne Fajon a vu le jour, le 11 septembre 1906 à Jonquières. Après une première vocation pour l'éducation et l'obtention de son diplôme d'instituteur, il se tournera rapidement vers la politique. C'est en effet à l'époque du Front populaire, avec la crise de 1929 et la période des grands rassemblements ouvriers qui suivirent, qu'Etienne Fajon rejoint le Parti Communiste Français. Son ascension au sein du parti fut rapide, et ainsi il intégra le Comité Central en 1932, première instance du parti, composée de délégués élus et définissant la politique générale. Sa première mandature ne se fit pas attendre. Dès 1936, à l'âge de 30 ans, il fut élu député de la Seine, sous la IIIème République.

C'est au sortir de la seconde guerre mondiale que sa carrière va prendre un nouvel élan. Outre une nouvelle élection comme député de la Seine, 1945 sera l'année de son intégration comme membre du Bureau politique du parti communiste, l'instance dirigeante du mouvement. Il fera également parti de l'assemblée constituante qui rédigera alors la constitution de la IVème République.

Les années 50 seront son âge d'or, marquées de succès. Etienne Fajon poursuit sa prise de responsabilité au sein du parti communiste français. De 1947 à 1956, il est l'un des

deux représentants français, avec Georges Cogniot, au Kominform, organisation centralisée du mouvement communiste international, chargée de coordonner l'évolution idéologique et politique des différents partis de cette mouvance à travers le monde. C'est également au cours de ces années qu'après avoir été directeur-adjoint du journal l'Humanité (de 1948 à 1958), il devient directeur à part entière de l'édition communiste en 1958 (poste qu'il occupera jusque 1974), dans le contexte difficile de la guerre froide. Néanmoins, à la fin de son mandat législatif en 1958, celui-ci ne sera pas réélu dans sa circonscription.

Par la suite, il fut à nouveau élu député de la Seine en 1962, puis de la Seine-Saint-Denis jusqu'en 1978. Après avoir fait un passage au Secrétariat du Parti communiste (de 1970 à 1976) et avoir été reconnu, des années durant, en tant que « numéro 4 » du mouvement, il se retira progressivement au cours des années 70, prodiguant ses conseils hors des projecteurs (il fut notamment l'un des mentors de Georges Marchais).

Etienne Fajon, décédé en 1991 à Argenteuil, est resté dans les mémoires comme un homme engagé et fidèle à ses idéaux. Outre le journal l'Humanité qu'il a marqué de son passage, il a laissé plusieurs ouvrages sur la vie politique, comme L'union est un combat (1975), ou encore Ma vie s'appelle liberté (1976), préfacé par Georges Marchais. Une rue porte son nom dans la commune de Villeteuse, en Seine-Saint-Denis. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- Les grands problèmes de la politique contemporaine, 1938
- Le communisme et l'homme, 1943
- En feuilletant l'Humanité (1904-1964), 1964
- L'Union est un combat, 1975
- Ma vie s'appelle liberté, préface de Georges Marchais, 1976
- ABC des communistes, 1979



Le Roc des deux vierges en surplomb de St-Saturnin-de-Lucian

## Les sommets du territoire

### Le Roc des deux vierges

Situé au Nord Ouest du village de St-Saturnin-de-Lucian, le Roc des deux Vierges est un point cardinal de la vallée de l'Hérault.

Ce bastion rocheux se détache des derniers contreforts du Larzac, séparant les vallées de l'Hérault et de la Lergue. L'épine rocheuse se prolonge par une ligne de crête qui court jusqu'à St-Guiraud. Le Roc des deux Vierges est classé parmi les sites pittoresques de l'Hérault depuis 1957.

D'un point de vue naturaliste, il constitue un habitat représentatif du milieu méditerranéen. Différentes formations végétales y sont représentées. Les taillis de chênes verts et de chênes blancs, landes à genêts et pelouses sèches se côtoient aux abords du Roc des deux Vierges, abritant de nombreuses espèces animales emblématiques, dont certaines sont protégées au niveau national. Plusieurs rapaces fréquentent ce site : le hibou Grand duc, le busard cendré, le circaète Jean le blanc, l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle et plus rarement l'aigle royal. Ces espèces y trouvent des zones de chasse, de repos ou de nidification.

Le site a toujours été occupé par l'homme. Des fragments de céramique découverts attestent d'une présence dès l'âge du fer (du VII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. avant JC). Au Moyen-Age, un castrum était établi sur le rocher, permettant de contrôler, du haut de ses 536 mètres, les voies de communication qui reliaient la plaine alluviale de l'Hérault au plateau du Larzac. A partir de l'an mil, le Seigneur Ermengaud des Deux Vierges fit bâtir sa demeure au sommet, vestiges visibles sur la partie nord de la plate forme. Cette lignée occupera le site jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, marquant le rocher par le nom de cette seigneurie. Aujourd'hui, seule la chapelle St Fulcran, construite sur les fondations de l'ancienne chapelle Ste Marie, mentionnée dès 1160, reste érigée pour témoigner du passé.

Le Roc des deux Vierges accueille aujourd'hui de nombreux visiteurs qui viennent, le temps d'une balade, profiter d'un cadre naturel préservé et du formidable belvédère ouvert

sur la vallée de l'Hérault. La commune de St-Saturnin-de-Lucian et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault travaillent à la protection et la mise en valeur de ce site. Le projet comprend l'aménagement d'une aire de stationnement, la sécurisation de la plateforme sommitale, et la mise en place d'un parcours d'interprétation sensibilisant les visiteurs aux particularités environnementales, historiques et culturelles de ce site d'exception. ■

### LO RÒC DE LAS DOAS VERGAS

Lo Ròc de las doas vergas, al Nòrd Oèst del vilatge de Sant Saturnin de Lucian, lo Ròc de las doas vergas es un dels punts cardenals de la val d'Erau. Aquel Rocàs se destaca dels darrièrs contrafòrts del Larzac e dessepara las vals d'Erau e de Lèrga. D'un punt de vista de naturaliste, aquel site constituís un abitats representatiu del mitan mediterraneu. Mantunas formacions vegetalas i son representadas. I trapam de luòcs de caça, de repaus o de nidificacion notables. Aquel site es estat ocupat per l'òme de tot temps, èra un punt estrategic màger a l'Edat mejana que contrarotlava totas las vias de comunicacion. Demora del Castrum d'aquela epòca, la capèla Sant Fulcran bastida pel senhor Ermengaud de las doas Vèrgas. Lo Ròc serà definitivament marcat pel nom d'aquela senhoriá.

## alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bèlarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzile-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian